

REPERTOIRE
EXIGENCES POUR LES AUDITIONS KHS/EGS

ACCORDEON

- 1) Une œuvre baroque (par ex.: Frescobaldi, Canzoni; Scarlatti, Sonate)
- 2) Une œuvre de J.S.Bach (par ex.: Partita, Suite française)
- 3) Deux mouvements d'une sonate classique (par ex.: Haydn, Sonates)
- 4) Une œuvre virtuose
- 5) Une œuvre de 1950 à nos jours, écrite dans un langage contemporain
- 6) Une œuvre d'un(e) compositeur/compositrice suisse vivant(e)

Une œuvre de chaque catégorie est requise.
Toutes les œuvres du concours doivent être interprétées par cœur sauf les morceaux contemporains

BASSON

- 1) Une œuvre baroque (si possible J.S. Bach)
- 2) 1-2 mouvements d'un concerto classique
- 3) Une œuvre romantique
- 4) Une œuvre virtuose
- 5) Une œuvre de 1950 à nos jours, écrite dans un langage contemporain
- 6) Une œuvre d'un(e) compositeur/compositrice suisse vivant(e)

Une œuvre de chaque catégorie est requise.
Toutes les œuvres du concours doivent être interprétées par cœur sauf les morceaux contemporains et les sonates de musique de chambre.

CHANT

- 1) Deux airs d'opéra et un air de concert ou d'oratorio
- 2) Un Lied de chaque époque: 1750-1800, 1800-1850, 1850-1900, 1900-1950, une œuvre de 1950 à nos jours, écrite dans un langage contemporain
- 3) Une œuvre d'un(e) compositeur/compositrice suisse vivant(e)
- 4) Une mélodie ou un Lied à choix

Une œuvre de chaque catégorie est requise. Les œuvres doivent être chantées dans les langues originales. Le répertoire doit être interprété dans au moins trois langues différentes, en plus de la langue maternelle du candidat.
Toutes les œuvres du concours doivent être interprétées par cœur sauf les morceaux contemporains.

REPERTOIRE
EXIGENCES POUR LES AUDITIONS KHS/EGS

CLARINETTE

- 1) Un concerto classique
- 2) Une œuvre romantique
- 3) Une œuvre virtuose
- 4) Une œuvre de 1950 à nos jours, écrite dans un langage contemporain
- 5) Une œuvre d'un(e) compositeur/compositrice suisse vivant(e)

Une œuvre de chaque catégorie est requise.
Toutes les œuvres du concours doivent être interprétées par cœur sauf les morceaux contemporains et les sonates de musique de chambre.

CLAVECIN

- 1) Une œuvre avant J.S. Bach
- 2) Une œuvre du baroque italien ou français
- 3) Une œuvre de J.S. Bach
(Prélude et fugue ou 2-4 mouvements d'une Partita, Suite ou Toccata)
- 4) Un concerto pour clavecin
- 5) Une œuvre de 1950 à nos jours, écrite dans un langage contemporain
- 6) Une œuvre d'un(e) compositeur/compositrice suisse vivant(e)

Une œuvre de chaque catégorie est requise.
Toutes les œuvres du concours doivent être interprétées par cœur sauf les morceaux contemporains.
Un temps limité pour la préparation est prévu.

COR

- 1) Un mouvement d'un concerto baroque
(par ex.: Förster, Concerto mi b majeur; Telemann, Concerto re majeur)
- 2) Un concerto classique
(par ex.: Mozart KV 417, 447 ou 449 ; Haydn, Concerto No. 1)
- 3) Un concerto romantique
(par ex.: Richard Strauss, Concerto No.1 mi b majeur, op. 11)
- 4) Une œuvre virtuose
(par ex.: Saint-Saens, Morceau de concert; Dukas, Vilanelle; Françaix, Divertissement)
- 5) Une œuvre de 1950 à nos jours, écrite dans un langage contemporain
- 6) Une œuvre d'un(e) compositeur/compositrice suisse vivant(e)

Une œuvre de chaque catégorie est requise.
Toutes les œuvres du concours doivent être interprétées par cœur sauf les morceaux contemporains et les sonates de musique de chambre

REPERTOIRE

EXIGENCES POUR LES AUDITIONS KHS/EGS

CORDES

- 1) Un solo de J.S. Bach
(1^{er} et 2^e mouvements d'une sonate solo ou 2-4 mvts d'une Suite ou d'une Partita)
- 2) Deux mouvements d'une sonate classique
- 3) Un mouvement d'un concerto (romantique – moderne)
- 4) Une œuvre virtuose
- 5) Une œuvre de 1950 à nos jours, écrite dans un langage contemporain
- 5) Une œuvre d'un(e) compositeur/compositrice suisse vivant(e)

Une œuvre de chaque catégorie est requise.

Toutes les œuvres du concours doivent être interprétées par cœur sauf les morceaux contemporains et les sonates de musique de chambre.

FLUTE

- 1) Une œuvre baroque
- 2) 1-2 mouvements d'un concerto classique
- 3) Une œuvre romantique
- 4) Une œuvre virtuose
- 5) Une œuvre de 1950 à nos jours, écrite dans un langage contemporain
- 6) Une œuvre d'un(e) compositeur/compositrice suisse vivant(e)

Une œuvre de chaque catégorie est requise.

Toutes les œuvres du concours doivent être interprétées par cœur sauf les morceaux contemporains et les sonates de musique de chambre.

FLUTE ABEC

- 1) 2-3 œuvres de la pratique diminutive
- 2) Une sonate du baroque italien ou allemand
- 3) Une suite du baroque français
- 4) Un concerto baroque
ou au choix une œuvre polyphonique du 14^e ou 15^e siècle
- 5) Une œuvre solo de 1950 à nos jours, écrite dans un langage contemporain
- 6) Une œuvre d'un(e) compositeur/compositrice suisse vivant(e)

Une œuvre de chaque catégorie est requise. L'utilisation de différentes flûtes est souhaitée. Toutes les œuvres du concours doivent être interprétées par cœur sauf les morceaux contemporains et les sonates de musique de chambre.

REPERTOIRE
EXIGENCES POUR LES AUDITIONS KHS/EGS

GUITARE

- 1) Au minimum une fantaisie (ricercar) exigeante de la renaissance du répertoire de la musique pour luth ou vihuela
- 2) Une œuvre complète pour luth de J.S. Bach (BWV 995-998, 1000 ou 1006a)
- 3) Une œuvre originale et virtuose du 19^e siècle
- 4) Une œuvre originale de la première moitié du 20^e siècle
- 5) Une œuvre de 1950 à nos jours, écrite dans un langage contemporain
- 6) Une œuvre d'un(e) compositeur/compositrice suisse vivant(e)

Une œuvre de chaque catégorie est requise.

Uniquement des œuvres pour guitare seule sont acceptées.

Toutes les œuvres du concours doivent être interprétées par cœur sauf les morceaux contemporains.

HARPE

- 1) Händel, (par ex.: Concerto en si bémol majeur op.4, No 6)
- 2) C.Ph.E. Bach, (par ex.: Solo pour harpe en sol majeur, Wtq 139)
- 3) Un concerto (Mozart, Concerto pour flûte et harpe; Debussy, Danses)
- 4) Une œuvre virtuose (par ex.: Spohr, Fantaisie do mineur; Glinka, Variations sur un thème de Mozart)
- 5) Une œuvre de 1950 à nos jours, écrite dans un langage contemporain
- 6) Une œuvre d'un(e) compositeur/compositrice suisse vivant(e)

Une œuvre de chaque catégorie est requise.

Toutes les œuvres du concours doivent être interprétées par cœur sauf les morceaux contemporains.

HAUTBOIS

- 1) Une œuvre baroque (si possible J.S. Bach)
- 2) 1-2 mouvements d'un concerto classique
- 3) Une œuvre romantique
- 4) Une œuvre virtuose
- 5) Une œuvre de 1950 à nos jours, écrite dans un langage contemporain
- 6) Une œuvre d'un(e) compositeur/compositrice suisse vivant(e)

Une œuvre de chaque catégorie est requise.

Toutes les œuvres du concours doivent être interprétées par cœur sauf les morceaux contemporains et les sonates de musique de chambre.

REPERTOIRE
EXIGENCES POUR LES AUDITIONSKHS/EGS

ORGUE

- 1) Une œuvre avant J.S.Bach
(par ex.: Buxtehude, Bruhns; ou français: par ex.: Grigny)
- 2) Une œuvre de J.S. Bach
(un grand prélude et fugue, une sonate en trio ou une toccata)
- 3) Une œuvre romantique
- 4) Une œuvre virtuose
- 5) Une œuvre de 1950 à nos jours, écrite dans un langage contemporain
- 6) Une œuvre d'un(e) compositeur/compositrice suisse vivant(e)

Une œuvre de chaque catégorie est requise.

Une personne pour la registration et tourner les pages est permise. L'orgue dispose d'un système électronique de mémoire. Un temps limité pour la préparation est prévu.

(Contact: office@kieferhablitzel.ch)

PERCUSSION

- 1) Une œuvre pour timbale
- 2) Une œuvre pour un autre instrument avec membrane (caisse claire, grosse caisse) ou drumset
- 3) Une œuvre pour vibraphone (4 baguettes)
- 4) Une œuvre pour un autre instrument lamellophone (de type marimbaphone, xylophone, etc.)
- 5) Une œuvre pour set-up

Le répertoire doit contenir au moins une œuvre d'un compositeur suisse vivant. Une œuvre peut être une musique de chambre (en duo ou trio). Concernant la musique de chambre, les candidats sont responsables de trouver leurs partenaires.

Une œuvre de chaque catégorie est requise.

Toutes les œuvres du concours doivent être interprétée par cœur sauf les morceaux contemporains et les œuvres de musique de chambre.

30 minutes au maximum sont à disposition pour s'installer.

L'école de musique du conservatoire de Berne met à disposition les instruments à percussion non transportable, pour autant qu'il soient disponible. Tous les équipements non disponibles doivent être fournis par les candidat(e)s.

(Contact: office@kieferhablitzel.ch)

REPERTOIRE
EXIGENCES POUR LES AUDITIONSKHS/EGS

PIANO

- 1) Une œuvre de J.S. Bach
(Prélude et fugue ou 2-4 mouvements d'une partita, suite ou toccata)
- 2) Une sonate classique
- 3) Une œuvre romantique
- 4) Une œuvre virtuose
- 5) Une œuvre de 1950 à nos jours, écrite dans un langage contemporain
- 6) Une œuvre d'un(e) compositeur/compositrice suisse vivant(e)

Une œuvre de chaque catégorie est requise.

Toutes les œuvres du concours doivent être interprétées par cœur sauf les morceaux contemporains.

SAXOPHONE

- 1) Alexandre Glazounov, (par ex.: Concerto en mi b)
- 2) Jacques Ibert, Concertino da camera ou Claude Debussy,
Rhapsodie (version Vincent David, Lemoine)
- 3) L'une des œuvres suivantes: Robert Schumann, Trois Romances pour oboe
(avec saxophone soprano), Elliott Carter, Pastoral ou une œuvre romantique
choisie par le candidat
- 4) Une œuvre virtuose
- 5) Une œuvre de 1950 à nos jours, écrite dans un langage contemporain
- 6) Une œuvre d'un(e) compositeur/compositrice suisse vivant(e)

Une œuvre de chaque catégorie est requise.

Toutes les œuvres du concours doivent être interprétées par cœur sauf les morceaux contemporains et les sonates de musique de chambre.

TROMBONE

- 1) Une œuvre baroque (p.ex. Albinoni)
- 2) 1-2 mouvements d'un concerto classique (par ex.: Wagenseil)
- 3) Une œuvre romantique (p.ex. Guilmant, C.M. von Weber)
- 4) Une œuvre virtuose
- 5) Une œuvre de 1950 à nos jours, écrite dans un langage contemporain
- 6) Une œuvre d'un(e) compositeur/compositrice suisse vivant(e)

Une œuvre de chaque catégorie est requise.

Toutes les œuvres du concours doivent être interprétées par cœur sauf les morceaux contemporains et les sonates de musique de chambre.

REPERTOIRE
EXIGENCES POUR LES AUDITIONS KHS/EGS

TROMPETTE

- 1) Une œuvre baroque (par ex.: Torelli, Händel)
- 2) 1-2 mouvements d'un concerto classique (par ex.: Haydn, Hummel, Neruda)
- 3) Une œuvre romantique (par ex.: Böhme, Enesco, Glazunov, Hansen)
- 4) Une œuvre virtuose (par ex.: Bellini/arr. Arban, Bitsch, Bozza, Henze)
- 5) Une œuvre de 1950 à nos jours, écrite dans un langage contemporain
- 6) Une œuvre d'un(e) compositeur/compositrice suisse vivant(e)

Une œuvre de chaque catégorie est requise.

Toutes les œuvres du concours doivent être interprétées par cœur sauf les morceaux contemporains et les sonates de musique de chambre.

TUBA

- 1) Un arrangement d'une œuvre baroque ou classique
- 2) Une œuvre virtuose
- 3) Une œuvre solo de 1950 à nos jours, écrite dans un langage contemporain
- 4) Une œuvre de musique de chambre, écrite dans un langage contemporain
- 5) Une œuvre d'un(e) compositeur/compositrice suisse vivant(e)

Une œuvre de chaque catégorie est requise.

Toutes les œuvres du concours doivent être interprétées par cœur sauf les morceaux contemporains et les sonates de musique de chambre.

VIOLON BAROQUE, VIOLONCELLE BAROQUE

- 1) Une sonate du baroque italien ou allemand
- 2) Une suite du baroque français
- 3) Une œuvre de J.S.Bach
- 4) Des variations ou deux mouvements d'une sonate classique
- 5) Un concerto baroque
- 6) Une œuvre d'un(e) compositeur/compositrice suisse vivant(e)

Une œuvre de chaque catégorie est requise.

Toutes les œuvres du concours doivent être interprétées par cœur sauf les morceaux contemporains et les sonates de musique de chambre.